

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 4 juillet à 20h03, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 28 juin 2024 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

F.BRISSET, G.MARY, P.LEMARCHAND, A.LEBOULANGER, V.DALBIN, C.LERÉVÉREND, E.TELLIER, B.MARTEL, D.LELUBEZ, F.NAGA, C.VANHECKE, A.LEDANOIS, G.GOURDEL, G.THOMAS-ROUTIER, V.LEROY.

Pouvoirs : K.MELIN donne procuration à F.BRISSET, F.LANGRENEZ donne procuration à A.LEBOULANGER, A.VAGNER donne procuration à G.THOMAS-ROUTIER.

Absentes excusées : A.CAPART et A.VAGNER

Secrétaire de séance : V.DALBIN

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOGEMENTS – TRANCHE 1.

Exposé :

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a voté le 20 décembre 2022 la délibération n° 22.D.087, validant l'estimation du coût prévisionnel de la tranche 1 comprenant la rénovation énergétique de 44 logements situés rues des Longs Champs, du Clos de la Marquise et Maurice Fortin.

Sur demande du SGC de Valognes, il est demandé au conseil municipal de valider le montant du marché suite à l'attribution des 6 lots aux entreprises retenues pour les travaux mais aussi les montants de frais d'étude et d'annonces et d'insertions récapitulés dans le tableau suivant :

N° LOT	NOM	MONTANT – Compte 2313		
		HT	TVA	TTC
1	GLOBAL DÉCONSTRUCTION	156 724.54 €	15 672.45 €	172 396.99 €
2	ISIGNY PEINTURE	529 576.59 €	37 878.33 €	567 454.92 €
3	COUVERTURE PIMONT	565 667.28 €	52 009.13 €	617 676.41 €
4	MENUISERIE ASSELINE	777 784.30 €	58 900.59 €	836 684.89 €
5	FOUCHARD	718 976.96 €	43 910.72 €	762 887.68 €
6	SOGELEC 50	363 007.09 €	32 551.90 €	395 558.99 €
	TOTAL	3 111 736.76 €	240 923.12 €	3 352 659.88 €
	NOM	MONTANT – Compte 2033		
		HT	TVA	TTC
	RÉGIE OUEST	637.39 €	127.48 €	764.87 €
	MÉDIALEX	967.23 €	193.45 €	1 160.68 €
	TOTAL	1 604.62 €	320.93 €	1 925.55 €
	NOM	MONTANT – Compte 2031		
		HT	TVA	TTC
	AGENCE D'ARCHITECTURE	8 376.00 €	1 675.20 €	10 051.20 €
	LAMARE PINON ARCHITECTURE	66 248.80 €	13 249.76 €	79 498.56 €
	BET LENESLEY	91 370.27 €	18 274.05 €	109 644.32 €
	BUREAU VÉRITAS	8 170.00 €	1 634.00 €	9 804.00 €
	BTP CONSULTANTS			
	QUALICONSULT	7 500.00 €	1 500.00 €	9 000.00 €
	MH - MO DÉLÉGUÉE	64 897.68 €	12 979.54 €	77 877.22 €
	TOTAL	246 562.75 €	49 312.55 €	295 875.30 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les montants de la tranche 1 pouvant encore évoluer à la suite d'éventuels avenants et actualisation des frais d'étude liés au montant définitif des travaux.

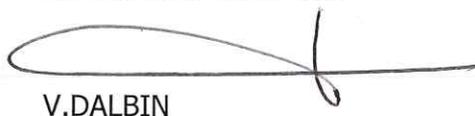
Délibération :

Après en avoir délibéré et procédé au vote, par :

	Voix pour	18
	Voix contre	0
	Abstentions	0
	Votants	18

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les montants de la tranche 1 de ces travaux.

La secrétaire de séance



V. DALBIN

Le Maire

F. BRISSET



Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20240704-24D047-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024